

ALLERGOLOGIE

RÉSUMÉ DE LA FORMATION

Type de diplôme : Certificat capacité

Domaine ministériel : Sciences, Technologies, Santé

Responsable

- Pr Jocelyne Just

Thématique : Allergologie

Public et prérequis

Sont admis à s'inscrire les titulaires d'un diplôme de médecin permettant l'exercice dans le pays d'obtention ou dans le pays d'origine ainsi que les ressortissants d'un Etat membre de la Communauté économique européenne dès lors qu'ils ont accompli et validé la totalité de leurs études médicales.

A titre dérogatoire les étudiants inscrits en 4e semestre de 3e cycle de médecine peuvent s'inscrire. Ils devront avoir obtenu leur qualification avant le 31 décembre de l'année civile au cours de laquelle ils se sont inscrits.

Contenu

Enseignements obligatoires

- L'allergie : épidémiologie, environnement, hérédité
- Immunologie et immuno-pharmacologie de la réaction allergique
- Pharmacologie expérimentale et thérapeutique en allergologie
- Technologie allergologique générale
- Allergologie clinique générale, aspects socio-professionnels et psychosomatiques
- Pathologie d'organes et allergie
- Allergie respiratoire et pneumologie
- Dermato-allergie
- Allergologie O.R.L. et ophtalmologique
- Allergologie pédiatrique

Cette formation diplômante peut entrer dans le cadre de la :

- Formation Continue Individuelle (FCI) : libéraux, salariés et individuels non pris en charge.
- Formation Continue Employeur (FCE) : demandeurs d'emploi et salariés avec prise en charge financière.

Tarifs

Droits universitaires : 502 € / an

- Probatoire : **251 €**
- Si réussite probatoire versement complémentaire : **251 €**

Droits d'enseignement :

F.C Employeur : **800 € /an**

Organisation/Calendrier

Organisation

L'inscription définitive est subordonnée à la réussite à l'examen probatoire qui permet le contrôle des connaissances des candidats, principalement en allergologie-immunologie. L'examen comporte des épreuves écrites et un entretien.

Enseignement théorique:

Volume horaire : 120 heures, sur deux ans.

Enseignement pratique:

La formation pratique est assurée par des stages cliniques à raison d'une demi-journée par semaine.

Calendrier

Date du probatoire : nous consulter

Lieu(x)

- Hôpital Armand Trousseau

Contacts/Inscription

Inscription

- Pédagogique :

Autorisation d'inscription pédagogique préalable à l'inscription administrative et renseignements pédagogiques.

Pr Jocelyne Just
Secrétariat : Roberte Morvany
Service Allergologie
Le Centre de l'asthme
Hôpital Trousseau/La Roche Guyon
26 av. du Dr. Arnold Netter - 75571 Paris cedex 12
Tél: 01 44 73 68 47- Fax: 01 44 73 53 15
Email : roberte.morvany@aphp.fr

- Administrative :

Faculté de Médecine Pierre et Marie Curie (Code 0202)

« Les Cordeliers » 15, rue de l'école de médecine – Esc.. H – RDC 75006 Paris
Tél. : 01 44.27.45.56
Email : medecine-dfs-scol3@sorbonne-universite.fr Tél. : 01 44.27.45.76/82 ou 94

Renseignements, tarifs et dossier téléchargeable :

http://medecine.sorbonne-universite.fr/fr/les_formations/les_etudes_medicales/inscriptions.html

Inscription préalable pour prise en charge par un financeur: (FCE) Sorbonne Université– Formation Continue (Code D415) www.fc.upmc.fr

Tél : 01.44.27.82.46/47/49/45 - Fax 01.44.27.82.95 fcmedecine@sorbonne-universite.fr

Evaluation/Validation

Contrôle des connaissances

Examen local:

Il se déroule dans chaque université organisatrice de l'enseignement. En cas d'échec l'étudiant continue le cursus l'année suivante, mais doit repasser l'examen local à la fin de sa seconde année.

Examen national:

L'étudiant passe l'examen national l'année suivant la réussite à l'examen local et après avoir accompli les stages obligatoires. Puis soutenance d'un mémoire suivant la réussite à l'examen national.

Validation : Diplôme d'état